

EDITORIAL



Par **Nicolas Le Quintrec**
Secrétaire fédéral à l'Emploi,
la Formation professionnelle,
la Santé et l'Habitat

Redonner "l'envie politique"

La crise financière internationale aura des conséquences sur la croissance française. Avec une croissance de 1 % en 2008 et des prévisions semblables pour 2009, nous ne pouvons qu'être inquiets au regard des défis à relever en matière de développement économique, de justice sociale et de qualité de vie.

Contraint par l'Elysée, le gouvernement vient, à grand renfort de communication, de généraliser le RSA, dispositif, à ses yeux, d'éradication de la pauvreté. Si l'intention part d'un bon sentiment ("nul ne doit perdre de l'argent quand il accède au travail"), il faut se garder de tout enthousiasme forcené.

Tout d'abord, il aurait été souhaitable de poursuivre la phase expérimentale en cours comme le suggère le rapport de l'économiste François Bourguignon. Celle-ci devant prendre fin en juin 2009, il était toujours temps de penser son élargissement sur la base d'une évaluation complète.

D'autre part, avons-nous bien mesuré les impacts que cela peut générer au plan social ? Au-delà du financement injuste du dispositif, plusieurs questions doivent être posées. Par exemple, n'allons-nous pas créer une société à deux vitesses : une catégorie de travailleurs pauvres avec RSA et une catégorie de travailleurs pauvres hors minima sociaux sans RSA ? N'allons-nous pas instituer une assistance généralisée aux travailleurs pauvres remettant en cause l'idée même de la sécurisation des parcours professionnels ? Est-ce à la Collectivité de remplacer l'employeur en matière d'intéressement au salaire ? Quid du Smicard sans RSA et donc sans aide connexe liée au RMI, en particulier l'aide au logement ?

L'exemple du RSA illustre bien la difficulté du politique à aborder ces grands sujets sans anticipation et sans réflexion globale. Sur le court terme, il est amené à faire un choix, pour ou contre, trop souvent sous l'angle émotionnel, porté par les médias, alors qu'il a aussi la responsabilité de mesurer l'impact de ses décisions sur le long terme.

C'est sur ce type de sujet qu'un congrès doit apporter des orientations claires. Il ne s'agit pas de nier l'enjeu stratégique des alliances et ambitions personnelles : elles participent à la vitalité d'un mouvement politique qui aspire à gouverner. Mais, elles doivent se construire sur un projet politique à partir des enjeux sociétaux.

En novembre, nous allons désigner les nouveaux responsables du Parti socialiste. Ils auront la lourde tâche de redonner "l'envie politique" et de nous conduire à la victoire en 2012, en ré-ouvrant les portes de l'innovation, de la connaissance et de la réflexion collective...

Congrès de Reims Le débat est ouvert

Réuni en Conseil national de synthèse le mardi 23 septembre, le Parti socialiste a enregistré les 6 motions qui seront débattues et soumises au vote des militants pour le Congrès de Reims. Après le temps des contributions arrive donc le temps des motions, ces textes d'orientation qui proposent un projet politique pour le parti pour les trois années à venir. Voici le mode d'emploi du congrès pour cette phase qui nous conduira jusqu'à la fin novembre.

6 motions ont donc été déposées lors du Conseil national de synthèse du 23 septembre. Les voici présentées dans l'ordre issu du tirage au sort avec la mention de leur premier signataire ou de leur appellation :

- Motion A - Bertrand Delanoë**
- Motion B - Pôle écologique**
- Motion C - Benoît Hamon**
- Motion D - Martine Aubry**
- Motion E - Gérard Collomb**
- Motion F - Utopia**

Ces textes seront adressés par courrier chez les militants à partir du 29 septembre.

Une Commission fédérale du congrès va être mise en place dans les prochains jours, dans laquelle siègeront le Premier secrétaire fédéral, le Secrétaire fédéral à la Trésorerie et à l'Organisation et deux représentants référents par motion. Cette commission aura pour vocation d'organiser les débats au sein de la Fédération et au sein des sections, de veiller à l'accès équitable des porteurs de motion aux supports de communication (*Rappel du Morbihan*, site internet) et au bon déroulement des votes. Les motions seront discutées au sein des sections et présentées et défendues à cette occasion par leurs représentants. Une assemblée départementale de présentation des motions aura également lieu dans le courant du mois d'octobre.

Les votes

Les militants seront invités à s'exprimer à l'occasion de deux

votes dans les sections : le 6 novembre, pour se déterminer sur les motions et pour désigner les délégués au Congrès départemental, puis le 20 novembre pour élire le Premier secrétaire national, le Premier secrétaire fédéral et leur secrétaire de section respectif. Pour participer au vote, les militants devront avoir adhéré avant le 31 mars 2008 et être à jour de leurs cotisations de militant et d'élus.

secrétaires de section, après leur élection).

Le Congrès national se tiendra à Reims les 14, 15 et 16 novembre. Réunissant les délégués des Fédérations et représentant les motions, proportionnellement au vote du 6 novembre, il a pour vocation à mettre en débat la possibilité ou non d'opérer une synthèse entre les motions. Cette synthèse peut être générale (toutes les motions) ou partielle (une partie seulement des motions). En absence de synthèse générale, la ligne du PS est déterminée par la motion majoritaire adoptée par le congrès. Cette ligne est dès lors celle qui vaudra pour les 3 années suivantes.

Election des secrétaires

Un dernier vote en section aura pour objet la désignation du Premier secrétaire national, du Premier fédéral et du secrétaire de section (le 20 novembre 2008). Le Conseil national, élu lors du Congrès, désignera en son sein le Bureau national, puis au sein du Bureau national le Secrétariat national, sur proposition du Premier secrétaire (art. 7.15).

Au niveau fédéral, le Conseil fédéral sera complété : le dernier tiers de ses membres sont des secrétaires de section désignés par l'ensemble des secrétaires de section de la Fédération. Enfin, le premier Conseil fédéral désignera le Bureau fédéral et le Secrétariat fédéral, sur proposition du Premier Fédéral.



Congrès départemental et congrès national

Le Congrès départemental se tiendra le samedi 8 novembre à Locoal-Mendon. Composé des délégués des sections, il servira à valider le vote sur les motions, à préparer le congrès national (et notamment à désigner les délégués fédéraux, au prorata du vote sur les motions) et sera aussi l'occasion de dresser le bilan de la mandature écoulée. Seront également élus les 2/3 des membres du futur Conseil fédéral au titre des motions (le reste étant désigné au titre des

Inscription à l'Université de Berder

Les inscriptions à l'Université de Berder sont ouvertes jusqu'au 9 octobre. Tous les adhérents ont reçu un bulletin d'inscription, sur lequel figure l'ordre des choix prioritaires pour chaque atelier. Un formulaire d'inscription est également mis en ligne sur le site de la Fédération : www.ps56.fr

Les inscriptions ne seront validées qu'à partir de la réception des 25 euros de participation.

Infos Congrès

Appel aux porteurs de motions

Les militants mandatés pour porter une motion au sein du département sont invités à se signaler auprès de la Fédération afin de mettre en place la Commission fédérale du Congrès et de communiquer les dates des réunions de section.

Réunions de sections sur les motions

Section de Lorient
Mercredi 1^{er} octobre
Cité Allende - Salle A02

Section de Vannes
Mardi 21 octobre
Palais des Arts et des Congrès

Le CLIMSAT s'installe à Brest

Depuis plusieurs années, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), présent dans 166 pays, a développé une approche territoriale du développement. Il apporte ainsi un appui Régions de la planète dans leurs projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'adaptation aux conséquences déjà inévitables du changement climatique : érosion du littoral, intensification des phénomènes climatiques violents, bouleversement des biotopes...

Dans ce cadre, le PNUD a souhaité créer un centre expert à vocation mondiale, CLIMSAT, qui interviendrait auprès des Régions, notamment les plus pauvres, en leur permettant d'accéder à l'imagerie satellitaire en tant qu'outil d'aménagement durable des territoires.

En raison d'une concentration de compétences, d'outils de recherche et d'entreprises performantes en matière de climatologie, océanographie et télécommunications, le territoire de la métropole brestoise a retenu l'attention du PNUD pour l'implantation de ce centre. Cet outil sera présenté à la presse le lundi 13 octobre, à Brest, par Jean-Yves Le Drian, Pierre Maille et François Cuillandre.

FORMATION

Berder 2008 L'Europe au coeur des débats

La 8^{ème} édition de l'Université de Berder, organisée en partenariat entre la Fédération et la section de Vannes, se déroule le samedi 18 octobre. Jean-Paul Méheust, qui animera la séance plénière de l'après-midi, nous explique l'ambition de cette journée d'échange sur l'Europe.



L'Université de Berder a pour thème cette année "Europe et Territoires". Qu'est-ce qui a guidé ce choix ?

Depuis sa création, l'université de rentrée poursuit deux objectifs essentiels : offrir un temps de formation et d'échanges approfondis ouvert à tous, remettre les territoires locaux, espaces de vie et de projets, au cœur de tous les enjeux politiques contemporains.

Depuis 2003, la Fédération du Morbihan a démontré son attachement aux questions européennes et internationales. Avec la perspective des élections européennes de juin prochain, au moment où la France assure la présidence de l'Union européenne et où le Parti socialiste, dans le cadre de son congrès, sera amené à redéfinir son projet européen, il était donc important qu'elle s'empare de cette question.

Les ateliers du matin consacrent une large place aux collectivités et aux partenariats européens. Quelles formes peuvent prendre ces échanges ?

Les interactions entre les territoires locaux et les dynamiques européennes sont multiples : institutionnelles, associatives... et poursuivent de nombreux objectifs : développement économique, lobbying politique, mobilité géographique...

Les quatre ateliers ne les explorent pas de façon exhaustive mais permettent d'avoir un panorama assez équilibré entre les différentes questions qui se posent au niveau européen comme à l'échelle nationale : quels outils pour un développement régional performant et équilibré ? Quelle reconnaissance et quelle valorisation des territoires ruraux ? Quelle place pour les régions dans les mécanismes de gouvernance européenne ? Quels rôles et quels moyens pour les jeunes Européens ?

A travers ces ateliers s'exprime également une envie qui fait l'identité de Berder : valoriser des expériences qui marchent, donner la parole à des acteurs de terrain. C'est un moyen utile et nécessaire pour permettre aux acteurs politiques de prendre du recul et de s'imprégner de réalités qu'ils méconnaissent parfois.

La séance plénière réunit cinq invités de trois pays différents. Berder s'internationalise ?...

Je veux tout d'abord insister sur la qualité de la programmation de cette journée, très féminisée, fortement rajeunie et ouverte sur le monde d'aujourd'hui, du local à l'international.

Le plateau de l'après-midi est en effet très riche ! A la différence des éditions précédentes, tout en préservant un double regard politique et universitaire, il a été préféré d'augmenter le nombre d'intervenants pour deux raisons : sortir des incantations nominalistes sur l'Europe et donner à entendre la diversité qui fonde le projet européen, explorer un maximum de pistes de travail (place des régions dans le monde, rôle des villes, enjeux alimentaires, solidarités...) au regard de l'enjeu posé et des trois niveaux d'action interrogés : le local, l'europpéen et le mondial.

Cette "internationalisation" de Berder conforte les orientations qui ont présidé à sa création et inspirera, j'en suis convaincu, les prochaines éditions.

Propos recueillis par T.Gautier

8^{ème} Université de Berder - Samedi 18 octobre 2008

"Europe et territoires" Programme définitif

9h15 Accueil - Café et remise du livret de formation aux participants

9h45 Accueil et Ouverture

Nicolas LE QUINTREC - Secrétaire de la section de Vannes - Secrétaire fédéral aux affaires sociales - Conseiller municipal de Vannes et Paul PABOEUF - Secrétaire fédéral à la Formation des adhérent(e)s - Président de Démocratie et Projets 56 - Maire de Questembert

Ouverture : Jean-Yves LE DRIAN - Président de la Région Bretagne

10h30 Ateliers thématiques : EUROPE ET TERRITOIRES : QUELS PARTENARIATS ?

Atelier A : Les fonds structurels européens : un outil au service du développement territorial
Intervenants : Paul PABOEUF et un expert des fonds structurels européens

Atelier B : La représentation des collectivités locales à Bruxelles : objectifs, moyens et résultats
Intervenante : Marie BERTHOUMIEU - Représentation du Land de Hesse à Bruxelles

Atelier C : Les enjeux et pratiques de la mobilité des jeunes : les partenariats franco-allemands
Intervenante : Dr. Christiane DEUSSEN - Directrice de la Maison Heinrich Heine, Fondation de l'Allemagne, Cité internationale universitaire de Paris

Atelier D : Des territoires ruraux au cœur de l'Europe : le réseau associatif "Villages d'Europe"
Intervenante : Anne HAUVESPRE - Association Kreiz Breizh Villages d'Europe (Mellionec)

12h30 Déjeuner

14h15 Séance plénière : EUROPE ET TERRITOIRES : QUELS ENGAGEMENTS DANS LE MONDE ?

Réflexions introductives : Alain CHENAL (France) - Département International de la Fondation Jean Jaurès

Michel QUÉVIT (Belgique) - Professeur émérite à l'Université catholique de Louvain, spécialiste du développement régional et expert auprès de la Commission européenne

Markéta BRŮSTLOVA (République Tchèque) - Chargée de mission UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Christian GUYONVARCH (France) - Vice-président de la Région Bretagne chargé des Affaires européennes et internationales - UDB

Odette HERVIAUX (France) - Sénatrice, Vice-présidente de la Région Bretagne chargée de l'agriculture, de la qualité agro-alimentaire et de la consommation - PS

Brian BOOTH (Belgique) - Vice-président d'ECOSY (mouvement européen des jeunes socialistes) chargé de l'Egalité, de la justice sociale et des solidarités

16h45 Clôture : Nicolas LE QUINTREC et Gwendal ROULLARD - Premier secrétaire fédéral, Vice-président de Cap L'Orient

Session plénière du Conseil général Quelle méthode pour l'Agenda 21 ?

Les mardi 23 et mercredi 24 septembre, les 42 conseillers généraux du Morbihan étaient réunis pour la session plénière de la rentrée. La première journée était consacrée à une séance de travail sur l'Agenda 21. Le groupe de Gauche, qui avait depuis longtemps émis le souhait d'intégrer le développement durable dans les politiques départementales, n'a pas manqué de mettre en évidence les écueils de la majorité.

A la demande du Comité 21 départemental et du groupe de Gauche, cette session a débuté par l'intervention de deux experts du développement durable : Guy Hascoët, ex-ministre de l'économie sociale et solidaire, consultant de la société Horizons développement durable, et Pascal Bello, directeur de l'agence de notation extra-financière BMJ Rating. Le groupe de Gauche a salué la qualité de ces interventions, qui ont pourtant laissé indifférents une partie des élus de Droite.

Il faut rappeler que la démarche Agenda 21, initiée en 2007, avait fait l'objet d'une abstention du groupe de Gauche pour contester la méthode de la majorité sur ce dossier. Des divergences demeurent. Comme l'explique Serge Moëlo, Conseiller général de Cléguérec, "nous souhaitons que les 7 thématiques proposées puisse être définies de manière beaucoup plus participative et partagée, avec les services du Conseil général, entre élus et avec nos partenaires. C'est pourquoi, ajoute-t-il, les intentions des experts ont été l'occasion, pour le groupe de Gauche, de

pointer des éléments de méthode incontournables, qui n'avaient pas été pris en compte, ou insuffisamment, par la majorité jusqu'à présent."

En premier lieu, pour que chacun puisse s'approprier cette politique, il est nécessaire que le diagnostic soit partagé et les enjeux définis collectivement pour mobiliser tout le monde, au lieu d'imposer des thématiques de travail de l'extérieur.

Par ailleurs, sur la définition des 7 thématiques, il a une tendance à la confusion entre thématique de travail et public cible (exemple des "0 à 20 ans" ou "développement de la culture et des arts").

Le groupe estime également qu'une évaluation permanente est nécessaire pour pouvoir adapter la méthode de travail en cours de route, de manière souple, mais également baser l'évaluation sur des critères qualitatifs et pas seulement quantitatifs.

Tour à tour, André Gall, Serge Moëlo et Norbert Métairie ont également relevé que, pour que l'Agenda 21 s'inscrive pleinement dans l'esprit du déve-

loppement durable, il serait nécessaire d'introduire des critères de socio-conditionnalité, et pas seulement d'éco-conditionnalité, notamment pour l'attribution de certaines aides, mais également dans les critères d'évaluation. Le développement durable peut également être l'occasion de redéfinir nos méthodes d'action sociale.

Enfin, Serge Moëlo a insisté pour que le développement durable soit aussi présenté comme quelque chose de "sexy", d'attrayant dans la manière de revisiter nos modes de pensée, nos façons d'agir, et pas seulement comme une contrainte indispensable face à l'urgence écologique...

Le Département décline son Agenda 21 en 7 thématiques :

- L'éco-responsabilité de l'institution
- Les 0 à 20 ans
- Proximité, équité, qualité des services à la personne
- Mobilité durable
- Améliorer le bilan énergétique du Morbihan
- L'eau dans le Morbihan, de la ressource en amont jusqu'au littoral
- Développement de la culture et des arts

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

La laïcité bafouée par Nicolas Sarkozy

En France la loi de 1905 régit la séparation de l'Etat et de l'Eglise. La laïcité valeur clef de la République en résulte et implique par conséquent que toute croyance religieuse doit être respectée, de même que l'athéisme et l'agnosticisme. Normalement, cette loi suppose la neutralité vis-à-vis de la religion de la part du gouvernement. L'article 1er de cette loi stipule : "La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes..." L'Etat se doit d'être le garant de la liberté d'exercer sa religion dans le respect de celle d'autrui. M. Sarkozy n'hésite pas à remettre en cause ce principe de laïcité à plusieurs reprises.

Tout d'abord l'hiver dernier, lors d'une visite officielle à Rome, il avait déjà fortement insisté sur les racines chrétiennes de la France et prôné que « dans l'apprentissage du bien et du mal l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé ». Comment peut-il se permettre un tel jugement dans un pays où l'Ecole de la République est l'école laïque, où l'enseignement religieux n'a pas sa place.

Un mois après, en Arabie saoudite, il glorifie l'héritage "civilisateur" des religions, et souligne que selon lui "Dieu n'asservit pas l'homme mais le libère", et que "Dieu transcendant est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme".

De nouveau, lors de la visite du Pape en France, le Président de la République se permet de revendiquer l'héritage chrétien de notre pays. "Il est légitime pour la démocratie et respectueux pour la laïcité de dialoguer avec la religion, notamment avec la religion chrétienne avec laquelle nous partageons une longue histoire. Ce serait de la folie de nous en priver, tout simplement une faute contre la culture et la pensée. C'est pourquoi j'en appelle à une laïcité positive, à une laïcité qui respecte, qui rassemble, qui dialogue, et non à une laïcité qui exclut et qui dénonce", a développé Nicolas Sarkozy. Il a encore fait appel à une "laïcité positive". La laïcité n'a pas à être

positive ou négative, mais doit respecter avant tout la neutralité.

En tant que citoyen M. Sarkozy a tout à fait le droit d'avoir des croyances religieuses et de les pratiquer, mais en tant que Président de la République, il se doit d'être le garant de la neutralité. Pourtant, il n'hésite pas lors de commémorations religieuses, auxquelles il assiste au titre de Président, de faire le signe de croix. Là encore, il transgresse la laïcité. Il doit veiller normalement à ne pas mélanger l'espace du Religieux et l'espace de la République.

Fanny Falguéro

Ecole : forte mobilisation à La Trinité-Langonnet

Depuis la rentrée, l'Inspection d'académie a décidé de supprimer un poste d'enseignement à l'école de La Trinité sur la commune de Langonnet. Il ne reste plus qu'une enseignante pour 24 élèves sur 9 niveaux. Parents, syndicats et élus de gauche sont mobilisés. Outre l'occupation de l'école par les parents d'élèves depuis plusieurs semaines, une manifestation de soutien a été organisée le samedi 20 septembre, réunissant près de 700 personnes.

Pour Pierre Pouliquen, Conseiller général et secrétaire de section du Faouët, "la suppression de l'école maternelle est lancée. La logique de calcul du gouvernement pour réduire les effectifs est réelle. Nous ne pouvons pas laisser nos enfants subir les conséquences de ces orientations. L'Education est une priorité nationale et permet le maintien de nos territoires pour l'avenir. Par ailleurs, on a pu constater samedi à la manifestation de la Trinité-Langonnet que la Droite n'est pas mobilisée sur le sujet, à croire que pour ces élus l'école n'est pas une priorité !... Pour une fois elle semble assumer la politique du gouvernement dans notre secteur. Nous continuerons à nous battre, élus, syndicats d'enseignants et parents, afin que l'éducation et surtout l'enseignement public soient et restent une priorité pour l'avenir de tous".

Robert Ulliac, secrétaire de la section de Gourin précise que "dès l'annonce de la suppression de poste à l'école maternelle de Gourin et à l'école de La Trinité-Langonnet, nous nous sommes immédiatement mobilisés, avec les camarades de la section, et avons apporté notre soutien aux parents d'élèves... Le poste de Gourin a été rétabli, mais nous continuons à nous mobiliser contre la casse des services publics orchestrée par le Gouvernement... Aujourd'hui c'est l'école, mais malheureusement demain, ça concernera un autre secteur !"

Christian Derrien, Maire de Langonnet explique que "le problème de fond qui a provoqué la colère chez tout le monde, c'est la malhonnêteté flagrante dont ont fait preuve les services de l'Etat en ne comptant pas le nombre exact d'inscrits. Nous avons affaire à un Etat malhonnête, qui agit de la sorte dans le but de faire fermer les services publics de proximité. C'est désormais la 21ème journée (le 24/09/08, ndr) d'occupation de l'école par les parents. Pour poursuivre la mobilisation nous avons décidé de nous relayer, maire et adjoints, dans une grève de la faim pour marquer très symboliquement notre désapprobation à l'égard de la politique gouvernementale menée actuellement dans les zones rurales et de manière générale dans la politique éducative."

Agenda

Premier secrétaire fédéral

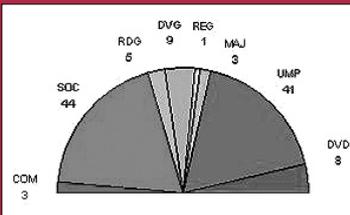
Jeudi 2 octobre - Lorient
Conseil municipal

Vendredi 3 octobre - Lorient
Bureau de Cap l'Orient

Mercredi 8 octobre - Lorient
Réunion de section

Actualité

Sénatoriales 2008 : la Gauche bretonne remporte 9 sièges



Répartition des 114 sièges à pourvoir à l'issue du scrutin du 21 septembre 2008.

A l'issue du scrutin des sénatoriales, qui a conduit les grands électeurs, le dimanche 21 septembre, à renouveler un tiers de la Haute assemblée, le groupe socialiste compte désormais 21 Sénateurs de plus au niveau national.

La Bretagne enregistre de bons résultats puisque dans les 3 départements concernés, la Gauche remporte 9 sièges sur les 11 à pourvoir, dont 7 sièges socialistes.

Ille-et-Vilaine :
Edmond Hervé (PS)
Virginie Klès (DVG)
Jacky Le Menn (PS)

Côtes d'Armor :
Jacqueline Chevê (PS)
Yannick Botrel (PS)
Gérard Le Cam (PCF)

Finistère :
François Marc (PS)
Maryvonne Blondin (PS)
Jean-Luc Fichet (PS)

Pour **Jean-Yves Le Drian**, "cette victoire confirme l'attachement des Bretons aux idées de justice sociale, d'équité territoriale, de service public de qualité et de proximité. (...) Ce résultat rappelle aussi la volonté des élus bretons de se faire entendre et de peser lors des prochains débats parlementaires, au moment où les projets de loi en préparation risquent de déstabiliser la cohésion sociale et territoriale en Bretagne."

François Hollande a salué "la mobilisation de l'ensemble de la Gauche sur cette élection".

Jean-Pierre Bel - Président du groupe socialiste au Sénat, a malgré tout dénoncé "le mode de scrutin antidémocratique qui fait que la majorité reste de Droite, quelle que soit la progression de la Gauche dans les territoires !"

REGION BRETAGNE

Sommet de Saint-Malo les 29 et 30 octobre Quelles solutions face au réchauffement climatique ?

Pour la première fois, 450 participants en provenance de près de 80 régions du monde, membres du réseau nrg4SD, des représentants de l'Union européenne et de l'ONU, se réuniront à Saint-Malo à la fin octobre, à l'invitation de la Région Bretagne. Objectif : montrer le rôle décisif que peuvent jouer les Régions dans la lutte contre le réchauffement climatique. Entretien avec Christian Guyonvarc'h - Vice-Président de Région, chargé des affaires européennes et internationales, par ailleurs invité de l'Université de Berder.



Photo : Charles Crist

Pourquoi la Bretagne a-t-elle été choisie pour accueillir le sommet mondial du nrg4SD sur le réchauffement climatique ?

nrg4SD, le Réseau mondial des gouvernements régionaux pour le développement durable, a été créé en 2002 à l'occasion du Sommet mondial pour un développement durable de Johannesburg. Il repose sur une parité Nord-Sud dans la répartition des responsabilités. En 2004 avec Jean-Yves Le Drian nous avons décidé d'y adhérer. Et dès 2005 s'est posée la question de l'accueil du premier Sommet mondial des Régions sur une thématique donnée, en l'occurrence celle du changement climatique. La Région Bretagne a osé relever ce défi et, avec l'appui de la CRPM (Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe), membre fondateur de nrg4SD et dont le siège est à Rennes, elle a été choisie pour héberger cette manifestation.

En 2005 nous pensions organiser une sorte de super-AG de nrg4SD avec une trentaine de régions du monde. Mais l'accélération du réchauffement climatique global et l'aggravation de ses conséquences, notamment les phénomènes violents (cyclones, tempêtes, inondations), ont fait que cet événement a pris une tout autre dimension internationale que celle que nous avions imaginée au départ. Nous savons que nous accueillerons des représentants d'au moins 80 Régions, plus de 50 nationalités et des responsables de niveau international comme la présidente du Fonds mondial pour l'environnement. Il s'agira bien du premier Sommet mondial des Régions.

Quel message entend faire passer la Région Bretagne à travers cette manifestation ?

Le Sommet de Saint-Malo ne sera pas déclaratif, il sera démonstratif. Il est construit autour d'une bourse d'expériences régionales et de projets à partager entre le Nord et le Sud, à partir d'ateliers thématiques : agriculture, biodiversité et gestion des forêts ; eau et gestion intégrée des zones côtières ; nouvelles technologies et énergies renouvelables. Deux questions transversales seront également traitées : comment améliorer les mises en réseau et les échanges de bonnes pratiques entre Régions du Nord et du Sud ? Quels objectifs internationaux pour l'après-Kyoto (2012) et quelle contribution des Régions ?

Les Régions ont un rôle spécifique et complémentaire à jouer sur la question du changement climatique par rapport aux organisations internationales (ONU, Union européenne...), aux Etats, aux ONG et aux opérateurs privés. Spécifique car les Régions sont un niveau où à la fois s'élaborent des stratégies de développement économique et social et de préservation des ressources et se réalisent des actions concrètes. Même en France où les Régions n'ont encore que peu de pouvoir, des questions comme le développement des modes de transport moins polluants (fer, mer) ou l'intégration du changement climatique dans les formations professionnelles (bâtiment par exemple) ne peuvent plus se traiter efficacement sans elles.

Quelles suites sont envisagées après ce sommet ?

Le Sommet de Saint-Malo sera doublement histo-

rique pour les Régions du monde et pour la Bretagne. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) y présentera un programme quinquennal totalement innovant d'appui aux Régions du monde pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation des territoires aux conséquences déjà visibles du changement climatique (érosion du littoral, bouleversement des biotopes...). En outre le PNUD va signer avec la Région Bretagne, le Conseil général du Finistère et Brest Métropole Océane un accord de création à Brest de CLIMSAT, ce qui sera le Centre d'appui de l'ONU aux régions maritimes ou rurales de la planète sur le changement climatique (aide à l'atténuation et à l'adaptation), notamment grâce à la mise à disposition des régions les plus pauvres comme des autres de l'imagerie satellitaire la plus récente et de ses applications concrètes en tant qu'outil d'aménagement durable du territoire. CLIMSAT est la reconnaissance des compétences humaines et des outils qui existent en Bretagne en matière de climatologie, d'océanographie, de sciences du vivant et de télécommunication. D'ici 2010 ce sont quelque 50 à 80 professionnels de niveau international qui vont revenir renforcer ce potentiel. Je suis convaincu que la Bretagne y gagnera beaucoup sur trois plans : le développement des nouvelles technologies, le renforcement de la lutte contre le changement climatique et la solidarité avec les pays du Sud.

Propos recueillis par T.Gauter

Renseignements et inscriptions
(dans la limite des places disponibles) :
www.worldsummitofregions.org

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel
du Morbihan

Propriété de la Fédération
du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Redacteur
en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■
Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■
■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■
ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■
Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701
Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fedes6@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr